

## Prise de parole Conseil Municipal du 11 mars 2024

### Motion commune des Syndicats CGT des EHPAD Publics du Havre et du GHH

Les annonces concernant les EHPAD Publics du Havre sont un séisme pour l'agglomération Havraise.

Cette annonce n'a pas que des impacts pour les EHPAD Publics du Havre mais pour tout un pan de la santé havraise. Pour exemple le « retour » des 50 agents mises à disposition par le Groupe Hospitalier du Havre aux Escales pour une prise en charge de nos aînés.

**Le battement d'aile d'un papillon au Japon peut provoquer un ouragan en Floride**, et bien nous devons faire face à ce phénomène qui est pourtant si prévisible mais dont les seuls décisionnaires (Directions des établissements ainsi que nos politiques) feignent de ne pas imaginer et pourtant, c'est de votre responsabilité que d'anticiper !!!

Il ne semble que seul l'argent soit votre principale préoccupation alors que l'humain devrait être votre seul point de cap. On ne nous parle que de déficit mais pourquoi ne pas parler plutôt de manque de financement pour ce qu'il semble être une des choses les plus précieuses qu'est la SANTÉ.

**Nos aînés étaient là pour nous, pour vous et vous aujourd'hui où êtes-vous pour eux ?** La mémoire est une valeur que nous défendons avec beaucoup d'acharnement car oublier d'où l'on vient ne nous permettra pas d'envisager un avenir serein.

Quelles sont les fondements de cette décision :

Hormis des raisons d'argent nous ne sommes pas en mesure d'en donner d'autres. Ce fameux argent qui coule en torrent pour quelques-uns mais qui doit être rationné pour la majeure partie de la population. L'exemple reste la crise du Covid-19 où le « **quoiqu'il en coûte** » aurait coûté 150 milliards d'euros mais dans le même temps les 5 personnes les plus riches de France ont vu leurs fortunes augmenter de 171 milliards d'euros !!! Nous parlons bien de milliards là où une population en souffrance (réelle ou probable) **nos aînés devront se serrer la ceinture pour 4 millions** (augmentés d'un claquement de doigt à **7 millions d'euros**) au détriment de leurs besoins fondamentaux.

Nos chiffres sont 25.000 fois inférieurs et pourtant...

Nous sommes sur des chiffres qui sont au-delà de notre imagination alors nous vous proposons un petit tuto : parlons de temps qui est un dénominateur commun à tous les habitants que nous soyons en France ou encore en Argentine ou au Cambodge plus particulièrement des secondes.

Une journée correspond à 86.400 secondes. Pour arriver à 1.000.000 de secondes il faudra attendre environ 11,5 jours. Maintenant posez-vous la question de ce qu'est 1 milliard de seconde ? et bien c'est 31 ans et demi !!!

Un fameux précepte chinois nous dit que « **quand le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt** » nous vous implorons de regarder la lune s'il vous plait.

sujet, car détourner le regard, ce n'est pas voir ce qui se passe, c'est ce que l'on appelle LA POLITIQUE DE L'AUTRUCHE.

A ce constat sans appel s'ajoute le rapport de l'agence nationale à la performance qui vient de rendre un rapport demandant la suppression de 100 postes dans un des établissements du Havre qui déplore déjà une situation catastrophique.

Nous pourrions déjà nous demander collectivement ce que vient faire le critère de performance dans nos métiers car si la performance est un critère de rentabilité d'une entreprise privée, à l'inverse ce ne peut être un critère de qualité d'un service public.

Comment continuer ainsi et cacher aux familles la réalité des choses ?  
Comment ne pas rappeler à M Edouard Philippe président du conseil d'administration des ehpad publics du Havre, ancien premier ministre pendant la période COVID, ses propos et ses engagements envers les professionnels de santé ?

Comment ne pas s'inquiéter davantage des dernières annonces de Monsieur le Ministre des Finances relatives à des restrictions budgétaires (10 milliards) sur les budgets de l'état ?

Mesdames et messieurs les représentants de l'état, en charge de notre service de santé publique, il serait grand temps d'ouvrir les yeux sur ce qu'il se passe dans nos EHPAD car à l'inverse de l'état, les soignants ne sont pas responsables des déficits, mais les subissent.

**L'urgence sociale est déclarée dans nos établissements et vous seuls porterez la responsabilité des drames à venir !!!**

La maltraitance actuelle doit s'arrêter, la recherche de rentabilité au détriment de la vie de nos aînés et de la survie de nos professionnels de santé est une aberration qui n'a pas sa place dans un service public de l'état que sont nos ehpad.

À la date du 6 mars

13 millions dette

120-130 suppressions postes

+ 25 Nis à dispo

Quelles seront les conséquences de cette décision :

Le collapsus est une terminologie médicale qui aujourd'hui s'applique au quotidien des français. Cet effondrement nous le redoutions pour notre système de soins, nous étions malheureusement en retard car cela faisait bien longtemps qu'il était en cours et ce avec la complaisance de nos gouvernants. Comment leur reprocher ce qu'ils ne conçoivent pas ? Attendre plus de 5 heures assis sur une chaise aux urgences, puis 24 ou 48 heures dans un lit dans un couloir devant tout le monde en vous assurant qu'un paravent sera posé pour vos besoins élémentaires d'élimination... Combien d'entre vous ont connu personnellement ces situations ?

Et bien ce n'est presque rien en comparaison avec ce que nos plus anciens vont subir dans nos EHPAD Publics. Il y a peu (environ 2 ans) un livre nommé les « **Fossoyeurs** » dénonçait le scandale dit Orpéa. Qu'en reste-t-il dans vos esprits ? Aujourd'hui vouloir réduire une prise en charge à une simple ligne budgétaire nous amènera vers les mêmes dérives **mais cette fois-ci vous ne pourrez pas dire que vous ne le saviez pas ni même que vous n'en n'êtes pas complices.**

**100 personnes en moins** pour prendre en charge nos aînés c'est moins de douches, **moins de temps de parole, moins d'activités, moins d'humain** dans ce qui se veut être une prise en charge globalisée de personnes et pour laquelle les résidents payent. La suppression sèche des 100 agents se fait avec la « complicité » de l'ARS et du GHH. En effet les Escales doivent une très grande partie de cette « dette » au GHH. Nous sommes toujours surpris que des entités publiques dévouées aux soins soient en concurrence voire même créancière l'une de l'autre. **L'ARS** impose par autoritarisme et surtout sans empathie pour les agents et résidents les conditions suivantes :

**Elle promet un comblement de la dette des Escales envers le GHH que si et seulement si les Escales se séparent d'au moins 100 agents au service des résidents.** Qu'en pensent vos parents ou vos grands parents ?

Aux 100 agents cités ci-dessus il faudra ajouter 50 agents qui se verront proposer de revenir au GHH et les conséquences seront là aussi terribles. En effet avec les politiques imposées aux Directions des Hôpitaux les contrats pour être au statut de la Fonction Publique ne sont plus du tout respectés. Les agents sont embauchés sur des CDD durant de nombreuses années. Puis sont proposés aux agents des CDI (avec toute la précarité qu'un CDI a dans une Fonction Publique) pour peut-être enfin croire à une mise au stage faisant espérer une titularisation. Avec ces réintégrations, de nombreux agents (probablement une cinquantaine) en place depuis de nombreuses années en CDD, se verront signifier leur non reconduction de contrat. Eu égard à la situation de notre Hôpital, ces postes ne pourraient être que bienvenus que si et seulement si ils s'ajoutaient au manque de soignants, mais est-ce votre volonté ?

Monsieur le Maire du Havre vous êtes Président du Conseil d'Administration des EHPAD Publics du Havre et du Conseil de Surveillance du GHH. Vous êtes donc au plus près des problématiques de ces établissements. Nous comprenons vos plus grandes difficultés face à nos différents gouvernements sous la Présidence de M. Macron. Vous nous aviez d'ailleurs mis en garde durant la campagne présidentielle de 2017, où vous n'hésitez pas à poser de nombreuses questions concernant ce jeune candidat qu'était Emmanuel Macron. Vos conclusions étaient toujours dans le sens que vous ne lui faisiez absolument pas confiance. Venez donc, avec nous, défendre les établissements de soins de votre ville, nous sommes certains que les portes que vous pousserez, avec nous, seront les bonnes.

**Le bien-être des soignants, des agents hospitaliers et de la population (pour tous les âges) doit être une priorité qui anime votre vision du futur.**



## ALERTE SUR UN ETAT D'URGENCE SOCIAL

Depuis plusieurs années, le syndicat CGT des ehpad publics du Havre ne cesse de dénoncer la situation alarmante liée à la dégradation perpétuelle des conditions de travail endurées par les soignants, impactant lourdement la prise en charge des résidents et les conditions nécessaires aux respects de nos prérogatives de service public.

En octobre 2021, une enquête relative aux risques psychosociaux a été diligentée par un cabinet d'expertise démontrant un mal-être au travail. Cette expertise a donné lieu à bon nombre de recommandations faites à la direction pour enrayer la situation, recommandations qui à ce jour n'ont été suivies d'aucun effet.

Malgré toutes les alertes que nous avons faites et les expertises en notre possession, les directions se multiplient, les incohérences de fonctionnement perdurent, la pression managériale est omniprésente, et les finances de l'établissement sont au plus mal.

A ce constat pitoyable se rajoute la mise sous administration provisoire issue de cette mauvaise gestion mais entraînant en plus de ce constat déjà accablant :

- La suspension de 43 postes vacants
- La modification des organisations du temps de travail, avec pour corollaire l'application des 12h, sans prendre en considération qu'au bout de 6h30, il y a une baisse inévitable de la vigilance
- La fin d'un grand nombre de CDD
- L'application d'une pause méridienne de 30 min, non rémunérée, sous couvert de l'agence nationale d'appui à la performance
- Une augmentation conséquente de la pression managériale, se traduisant par des rapports circonstanciés sur les professionnels
- Une administration de droit privé, méprisant le droit public
- Une augmentation de la répression syndicale et une discrimination sur nos élus

Le désengagement des gouvernements successifs sur notre secteur d'activité démontre au travers de ces constats, le manque d'intérêt flagrant à la condition de nos aînés, autant que de celle des professionnels de soins exerçant au quotidien.

Les différents scandales autour des EHPAD ont alerté momentanément les pouvoirs publics, les médias, la population, puis ont été oublié ! Les crises sanitaires ont mis en avant le besoin d'un véritable service de santé public doté de moyens adéquates, et puis la crise est passée, on remet la couverture sur le